



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Martinique

Question orale n° 815

Texte de la question

M. Serge Letchimy attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la situation économique et sociale de la Martinique qui, en février 2009, chacun le sait, a été le théâtre d'une grave crise. Neuf mois après, ce pays connaît un sérieux ralentissement de la vie économique qui touche l'ensemble des activités et singulièrement les petites et les très petites entreprises, lesquelles jouent un rôle essentiel dans l'économie. Ces entreprises arrêtent, faute de moyens de survie, leurs activités mettant ainsi au chômage leurs salariés, voire l'unique salarié qu'est le créateur de ladite entreprise. En outre, les conditions de mise en oeuvre du RSTA et le régime fiscal qui lui sera applicable, du fait des dispositions introduites par la loi de finances pour 2010, vont amputer les bénéficiaires de cette mesure d'une partie de leur pouvoir d'achat ce qui ne sera pas sans incidence sur la demande et donc la vie économique locale. Il y a lieu de s'interroger sur les conditions d'intervention d'Oseo en Martinique et il est souhaitable que la ministre informe la représentation nationale sur le cadre et l'évaluation que l'on peut faire aujourd'hui du dispositif mis en oeuvre et son impact sur la vie des entreprises locales. Dans un tel contexte, « l'effet chlordécone » constitue un facteur aggravant de première importance. Outre, ses conséquences connues dans le secteur agricole, il incite, d'une part, nombre d'opérateurs touristiques à la prudence et donc à la non-commercialisation de la destination Martinique. D'autre part, les mesures de précaution prises par le préfet l'ont conduit à interdire la pêche dans une partie importante du domaine maritime et, bien entendu, la commercialisation des produits issus des zones maritimes concernées. Il demande quelles initiatives l'État entend prendre, en plus de celles envisagées par les instances publiques locales en charge du tourisme, pour redonner à l'activité touristique la place essentielle qu'elle occupe dans l'économie martiniquaise et quelle mesure il envisage pour pallier les pertes de revenus associés aux activités des pêches désormais interdites.

Texte de la réponse

SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA MARTINIQUE

Mme la présidente. La parole est à M. Serge Letchimy, pour exposer sa question, n° 815.

M. Serge Letchimy. Monsieur le secrétaire d'État chargé de l'emploi, la Martinique connaît une situation économique très difficile, due à la fois à la crise économique mondiale et aux différentes crises que nous avons connues sur le plan social. Les entreprises les plus touchées sont les TPE ou les PME, qui représentent, je le rappelle, 90 % des entreprises locales. La crise a entraîné une perte sèche d'environ 10 000 emplois, ce qui porte le nombre de chômeurs à la Martinique à 45 000, soit 25 % de la population.

Des dispositifs sont mis en place par les institutions locales mais je souhaiterais savoir quels mécanismes d'accompagnement sont susceptibles d'être mis en oeuvre et quel bilan le Gouvernement dresse de l'intervention d'Oséo et de l'Agence française de développement en Martinique.

Par ailleurs, des associations très importantes jouent un rôle fondamental, notamment en matière d'économie sociale. Quelles contributions peuvent être apportées et peuvent-elles notamment bénéficier de mesures d'accompagnement ?

L'activité touristique n'échappe pas à la crise. Nous sommes passés de 1 million de touristes par an à moins de

400 000. Existe-t-il des dispositifs particuliers, d'autant que nous sommes touchés par " l'effet chlordécone " ? Comment l'État peut-il accompagner les institutions locales pour la commercialisation de la distillation martiniquaise ?

Le chlordécone a des effets collatéraux. Ainsi, le préfet de la Martinique a pris la décision d'arrêter la commercialisation de produits venant de la mer. Quelles mesures sont prises pour compenser ces pertes financières très importantes ?

Enfin, les conditions de mise en oeuvre du RSTA et du régime fiscal qui lui sera applicable risquent, du fait de certaines dispositions, de faire perdre à certains bénéficiaires une partie de leur pouvoir d'achat. Des mesures de compensation sont-elles prévues pour ces familles ?

Mme la présidente. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Monsieur le député, vous soulignez à juste titre la situation économique délicate dans laquelle se trouve la Martinique suite à la crise mondiale et à la crise sociale du début de l'année.

Le dernier conseil interministériel de l'outre-mer a prévu un ensemble de réponses en faveur des PME qui constituent, vous l'avez indiqué, le tissu économique majoritaire en Martinique. Les objectifs sont au nombre de trois : améliorer l'accès au marché, rendre les TPE-PME plus compétitives et renforcer leur structure financière. S'agissant des conditions d'intervention d'Oséo, il faut savoir que cet établissement public est représenté outre-mer par l'AFD, le but étant d'améliorer l'intervention outre-mer en étendant la gamme des produits d'Oséo distribués outre-mer. Par ailleurs, le fonds de garantie DOM permet la couverture des crédits bancaires à moyen terme à l'investissement et à la restructuration des entreprises. À ce dispositif s'est ajouté un nouveau volet de garantie des crédits.

Vous m'avez interrogé également sur les associations d'insertion. Je suis prêt, par l'intermédiaire des services de l'État déconcentrés, à voir comment mieux venir en aide aux associations d'insertion. C'est un domaine auquel je crois, en faveur duquel nous avons investi de l'argent au titre des politiques de l'emploi et qu'il faut continuer à soutenir.

Concernant le RSTA, il avait été mis en place dans l'attente du RSA par un amendement au PLF pour 2010. Dès lors que le RSA sera mis en oeuvre dans les DOM, il le sera dans les mêmes conditions fiscales que le RSA en métropole, ce qui est parfaitement normal en termes d'équité républicaine, à laquelle je sais que vous êtes attaché.

Pour les activités touristiques, le but est d'abord de préserver l'offre hôtelière dans la crise, ensuite de soutenir la demande, notamment par des campagnes de promotion, enfin, à moyen terme, de mettre en place un groupe de travail notamment sur la desserte aérienne des Antilles, qui est un des goulets d'étranglement majeurs.

S'agissant enfin de la question de la contamination des produits de la mer par le chlordécone aux Antilles, des mesures ont en effet été prises par le préfet, qui concernent uniquement la commercialisation dans certaines zones. Dans le même temps, les services du ministère de l'agriculture travaillent à définir un dispositif d'accompagnement des pêcheurs. Enfin, des campagnes de promotion pour la consommation des poissons frais issus de la pêche locale sont en cours d'étude avec les professionnels.

Mme la présidente. La parole est à M. Serge Letchimy.

M. Serge Letchimy. Concernant Oséo, je crois qu'il serait intéressant de dresser un bilan de son impact. Il semble qu'une vingtaine de dossiers soient traités, alors que des dizaines d'entreprises sont en difficulté.

J'aurais aimé que votre ministère fasse une expertise, en concertation bien sûr avec les institutions locales, pour voir comment on peut augmenter le nombre de personnes pouvant bénéficier du dispositif d'accompagnement.

Données clés

Auteur : [M. Serge Letchimy](#)

Circonscription : Martinique (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 815

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2009, page 11241

Réponse publiée le : 24 décembre 2009, page 10270

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er décembre 2009